Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

Band: 37 (1945)

Heft: 6

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 23.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Revue syndicale suisse

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

37me année

Juin 1945

Nº 6

Problèmes internationaux.

Les crimes de guerre, les réparations et la reconstruction.

Par E.-F. Rimensberger.

I. Le crime de la guerre.

Le premier des « crimes de guerre » c'est la guerre elle-même, crime à chaque fois plus affreux que les moyens mis en œuvre sont plus efficaces et la guerre plus totale. Aux dix millions de morts, de disparus, de mutilés de la première guerre mondiale, qui n'a été que le prologue de la seconde, il faut ajouter encore quelque dix millions d'êtres humains, et peut-être même davantage, morts dans les circonstances les plus atroces. Nous devons veiller à ne pas éluder la responsabilité générale en la subdivisant en responsabilités secondaires, même sans vouloir, ce faisant, détourner l'attention des problèmes généraux vers les problèmes particuliers.

Sans la dernière guerre et les conséquences morales qu'elle a entraînées — en particulier l'habitude de régler les problèmes selon les rapports de force — toutes les horreurs que nous avons vécues au cours de ce nouveau conflit n'auraient pas été possibles.

Mais nous sommes tous responsables de la guerre, le plus grand de tous les crimes; si tous les hommes de bonne volonté s'étaient opposés aux forces qui menaient au conflit armé, la première et la seconde guerre mondiale auraient pu être évitées.

Il y a cependant quelques exceptions. Mais ce ne sont pas les gouvernements des grandes puissances qui en ont le mérite. Sauf pendant la Conférence de la paix — et encore faut-il faire de très sérieuses réserves — jamais les grandes puissances qui avaient la possibilité d'empêcher la seconde conflagration mondiale n'ont ma-